

suis content de savoir que la Législature s'en charge. Acceptez, je vous en prie, tous mes remerciements et mes meilleurs souhaits pour l'année qui commencera après demain.

" Agréez, cher Monsieur,

" l'expression de mes sentiments distingués,

" LANSDOWNE."

Ces lettres, choisies entre plus de cinquante, prouvent l'utilité de l'œuvre entreprise par M. Blanchet. D'autres témoignages tout aussi précieux sont venus se joindre à ceux du marquis de Lorne, de Jules Simon, de Parkman, de Marmier, de Jules Claretie, du colonel baron Favero de Kerbrech, de M. Lefèvre, ministre plénipotentiaire de France, de M. Lantelme, de Marseille, de M. Maurice Caperon, procureur de la République, à Saint-Pierre et Miquelon, du contre-amiral de Varennes, etc. Du fond de l'Afrique, le général de division Boulanger nous écrivait :

" Au Quartier-Général à Tunis, le 7 novembre, 1884.

" Division d'occupation en Tunisie. }

" Cabinet du Général Commandant. }

" Mon cher capitaine,

" J'ai reçu en son temps le 2e volume des Manuscrits de la Nouvelle-France, au moment où j'allais vous remercier du premier. Cette belle publication, d'un si grand intérêt pour ceux qui connaissent les liens rattachant le Canada à la France, est, au point de vue historique, une œuvre des plus précieuses et fera le plus grand honneur à la Législature qui l'a entreprise.

" Je me rappelle toujours avec plaisir nos excellentes relations, tant à la suite de votre visite à Paris, que lors de mon passage à Québec. C'est là surtout que j'ai pu apprécier les sentiments de profonde affec-